



République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines

Société Mauritanienne d'Électricité
(SOMELEC)



UNITE DE GESTION DU PROJET

**PROJET D'ELECTRIFICATION PAR MINI-RESEAUX VERTS EN MAURITANIE-
RIMDIR-BAD**

**Termes de référence pour le recrutement d'un Expert en Activités
Génératrices de Revenus**

Mars 2025

I- CONTEXTE

Les pays d'Afrique de l'Ouest présentent des taux d'accès à l'électricité et des niveaux de consommation individuelle parmi les plus faibles au monde. Le secteur de l'électricité en Mauritanie est caractérisé par un taux d'accès global de 30%, avec de fortes inégalités entre les zones urbaines (55%) et rurales (5%). L'Etat mauritanien a des ambitions importantes pour l'accès à l'énergie avec un objectif de taux d'accès de 40% en milieu rural et l'électrification de tous les villages de plus de 1 000 habitants à échéance de 2030.

Le Projet permet de développer l'accès à l'énergie dans des zones définies des deux régions que sont Hodh El Gharbi, Hodh Ech Chargui, en dehors du réseau national, par la promotion d'un modèle nouveau de délégation de service public et d'électrification par mini-réseaux alimentés par une production hybride solaire/thermique dotés d'un système de batteries. Le Projet répond également à un enjeu fort de développement local des zones du sud-est de la Mauritanie. Les deux wilayas (régions) ciblées par le projet (Hodh el Gharbi, Hodh el Chargui) sont des zones d'importance stratégique, frontalières avec le Mali, caractérisées par une forte activité agropastorale. Le projet contribuera ainsi dans la zone à la lutte contre la pauvreté et l'exode rural, au développement durable et à l'accès à des services de base (communication, santé, éducation).

II- DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif du projet est d'accroître l'accès à l'énergie en Mauritanie propre et contribuer à la réduction d'émission CO2 dans les Hodh El Chargui et El Gharbi en catalysant des efforts d'électrification rurale durables et évolutifs grâce au développement progressif de mini-réseaux dirigés par le secteur privé. A plus long terme, l'approche RIMDIR pourrait être répliquée avec des niveaux encore plus importants d'équité privé, ce qui permettra d'accélérer l'électrification rurale.

Le projet se compose comme suit :

Composante 1 : Mini-réseaux et développement d'activités génératrices de revenu. Cette composante a pour objectif l'électrification de 40 localités par 7 mini-réseaux et de développement d'activités économiques afin d'augmenter la consommation électrique. Elle se compose de deux sous activités.

- Sous composante 1.1 : le développement, installation, exploitation et maintenance de 7 mini-réseaux dans le cadre de concessions de 15 ans.
- Sous –composante 1.2 : Développement d'activités génératrices de revenue(AGR).

Cette deuxième sous –composante a pour objectif de stimuler le développement d'activités économiques afin de stimuler la consommation d'électricité et couvrira toutes les localités du projet y compris les localités de la Banque, de l'AFD et de la BM. La réalisation des AGRs sera menée par les opérateurs eux-mêmes, en notant que les principaux développeurs de mini-réseaux verts au niveau international sont à ce jour des experts dans le déploiement de stratégies, de produits et de services afin d'accélérer l'adoption des connexions et la consommation d'électricité au sein de leurs réseaux, dans le but d'assurer une meilleure performance commerciale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet RIMDIR-BAD, la SOMELEC envisage de recruter un ensemble d'experts dont un Expert en Activités Génératrices de Revenus pour assurer au niveau de l'UGP la mise en œuvre, et le suivi de cette sous-composante

Les termes de référence suivants concernent le recrutement d'un Expert en Activités Génératrices de Revenus.

III- MISSION ET PROFIL

L'Expert en Activités Génératrices de Revenus(AGR) assurera, sous la responsabilité du Coordinateur de l'UGP SOMELEC le développement et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus productives. L'expert aura pour mission d'apporter son expertise afin de promouvoir le développement économique durable au sein des communautés cibles.

A) **Mission**

Il est chargé de :

1. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets axés sur le développement d'activités génératrices de revenus dans des contextes variés.
2. Analyser les besoins et les opportunités économiques au sein des communautés cibles. Pour ceci, l'expert travaillera en étroite collaboration avec l'assistance de maîtrise d'ouvrage (AMO) pour effectuer l'examen et actualisation de l'analyse de la demande AGR déjà réalisée, y compris l'examen i) des activités économiques locales existantes, ii) l'identification des zones de croissance potentielles, iii) l'actualisation des analyses de faisabilité financière. Un engagement local ciblé et des enquêtes sur le terrain peuvent être nécessaires.
3. Travailler avec l'AMO pour identifier des solutions adaptées pour stimuler la croissance économique locale
4. Développer et proposer le modèle préféré pour l'administration de la subvention de soutien à la stimulation de l'AGR qui sera proposé par les développeurs des mini-réseaux. Évaluer les différents modèles (ex. financement basé sur les résultats, vs subventions) et proposer l'approche préférée pour l'incorporation dans le DAO pour les mini-réseaux eux-mêmes.
5. Développer les critères de sélection et la pondération de la notation pour la stratégie AGR dans le processus de passation des marchés pour les développeurs.
6. Gérer le processus de passation des marchés pour l'évaluation des stratégies AGR des promoteurs.
7. Administration des subventions AGR selon le modèle de subvention convenu.
8. Collaborer avec les partenaires locaux, les organisations communautaires et les acteurs gouvernementaux pour assurer la réussite des projets.
9. Fournir des conseils stratégiques et techniques pour diversifier les sources de revenus et renforcer la résilience économique des bénéficiaires.
10. Assurer le suivi et l'évaluation continus, ainsi que dans l'établissement de rapports sur le programme de travail AGR.

B) Profil d'un Expert en Activités Génératrices de Revenus :

Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être titulaire d'un Diplôme universitaire en économie, développement international, gestion de projet (BAC+4).

Le Spécialiste en Activités Génératrices de Revenus devra justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- ✓ Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conception et la mise en œuvre de projets d'activités génératrices de revenus au fonctionnement électrique : équipements utilisés, équipements nécessaires...
- ✓ Connaissance approfondie des méthodologies de développement économique local et des meilleures pratiques en matière d'autonomisation économique.
- ✓ Connaissance du marché local : potentiel du développement du marché grâce à l'arrivée des connexions
- ✓ Compréhension des modèles économiques des mini-réseaux et expérience dans l'élaboration de plans de stimulation de demande
- ✓ Compétences démontrées en gestion de projet, y compris la planification, la budgétisation et l'évaluation des résultats.
- ✓ Compétences démontrées en stimulation de la demande dans des milieux ruraux (en se raccordant à l'électricité, opportunités créées grâce aux mini-réseaux...)
- ✓ Excellentes compétences en communication et en travail collaboratif avec les parties prenantes locales.

III. Obligation de l'administration de SOMELEC

Le personnel recruté ou désigné aura à sa disposition tous les documents et logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il lui sera proposé un contrat pour une durée d'un an renouvelable suite à une évaluation annuelle des performances.

IV. Lieu et durée de la mission

Le personnel sera basé à Nouakchott, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans la zone d'intervention du Projet ou au besoin dans d'autres lieux en relation avec l'exécution du projet.

IV- GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

Désignation	Note
<p>1. Qualifications générales (Diplômes et expériences générales)</p> <p>- Niveau académique bac+4 = 5 pts ;</p> <p>- Expériences générales : +0 si n inférieur à 3 ans ; +5 pts si n égal 3 ans, +1 pts par chaque additionnelle à partir de 4 ans jusqu'à un point max de 10 pts pour l'expérience générale</p>	<p>5 points</p> <p>15 points</p>
<p>2. Expériences spécifiques relatives aux prestations effectuées (8 pts par année de responsable en mise en œuvre/suivi/évaluation dans des activités relevantes des AGR liées de préférence à l'accès à l'électricité dans une entité) jusqu'à cinq ans max et 2 points par année à partir de la sixième année jusqu'à la dixième année)</p> <p>Chaque année effectuée en qualité d'expert en AGR dans un projet de développement financé par une institution financière de développement donne 2 pts additionnels jusqu'à un maximum de 5 ans.</p>	<p>50 points</p> <p>10 points</p>
Aptitude de travail en équipe et sous pression	5 points
Maitrise de l'outil informatique	5 points
Avoir travaillé en Mauritanie avec des institutions internationales	5 points
Maitrise de la langue française	5 points
Total	100 points